

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE  
MONSIEUR FRANÇOIS HOLLANDE  
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

---

# 20<sup>E</sup> JOURNÉE NATIONALE DE L'HOSPITALISATION À DOMICILE

---

L'HOSPITALISATION À DOMICILE

“ **UNE EXCEPTION  
FRANÇAISE ?** ”

•••  
MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2016  
SALONS DE L'AVEYRON, PARIS

•

ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR LA FÉDÉRATION NATIONALE  
DES ÉTABLISSEMENTS D'HOSPITALISATION À DOMICILE



FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTABLISSEMENTS  
D'HOSPITALISATION  
À DOMICILE

# L'hospitalisation à domicile « une exception française ? »

Un nombre toujours plus important de soins peuvent désormais être réalisés « hors les murs ». Le recours à l'hôpital devrait, à l'avenir, être réservé aux seuls soins nécessitant un plateau technique et une surveillance continue.

L'hospitalisation à domicile (HAD) s'inscrit dans cette dynamique. Elle a pour objectif de prodiguer des soins complexes, continus et coordonnés, au sein du lieu de vie du patient, permettant ainsi d'éviter ou de raccourcir une hospitalisation conventionnelle.

En France, l'HAD a connu un essor important depuis les années 2000, grâce à la volonté des pouvoirs publics de développer cette offre, en mettant en place la tarification à l'activité et en définissant des recommandations de bonnes pratiques. La circulaire du 4 décembre 2013 vise à prolonger ce développement mais aussi à mieux positionner l'HAD dans le parcours de soins et à favoriser la professionnalisation des établissements d'HAD et le développement des systèmes d'information.



**DR ÉLISABETH HUBERT**  
présidente de la FNEHAD

Dans d'autres pays, l'hospitalisation hors les murs s'est développée pour répondre à plusieurs ambitions :

- améliorer la pertinence de l'hébergement hospitalier et pallier la saturation des lits dans les hôpitaux ;
- répondre au souhait des patients d'être pris en charge auprès de leurs proches ;
- rationaliser les coûts de santé ;
- répondre au vieillissement de la population, ...

Même si les systèmes d'HAD varient d'un pays à l'autre, on constate que certains critères sont communs. Ainsi, les critères d'éligibilité des patients sont-ils davantage relatifs à l'intensité des soins que liés à une pathologie spécifique. On observe également des similitudes sur le plan organisationnel et l'existence systématique d'une approche multidisciplinaire autour d'un plan de soins défini en fonction des besoins du patient.

Cette 20<sup>e</sup> Journée nationale de l'hospitalisation à domicile visera à répondre à plusieurs interrogations. Dans quelle mesure le modèle français d'hospitalisation à domicile peut-il être comparé aux modèles étrangers ? Pourquoi d'autres pays ont-ils mis en place une offre d'HAD ou envisagent-ils de le faire ? Comment ont-ils mis en place cette offre de soins spécifique ? Comment est-elle coordonnée avec les autres offreurs ?

## JOURNÉE NATIONALE MERCREDI 7 DÉCEMBRE

Parce que la réalisation de soins complexes à domicile est une problématique qui concerne de plus en plus de pays, la FNEHAD a souhaité en faire le thème de cette 20<sup>e</sup> journée nationale de l'HAD. »

14H

### CAFÉ D'ACCUEIL

14H30 – 14H45

### ALLOCUTION DE BIENVENUE

**D<sup>r</sup> Élisabeth HUBERT**, présidente de la FNEHAD

14H45 – 15H

### L'HAD « À LA FRANÇAISE »

**M. Christophe LANNELONGUE**, directeur général ARS Bourgogne Franche-Comté, co-auteur du rapport IGAS « Hospitalisation à domicile (HAD) », 2010

### TABLES RONDES

15H – 16H

### QUELLES RÉPONSES POUR QUELS BESOINS DANS LES AUTRES PAYS ?

- **D<sup>r</sup> Paul GARASSUS**, président de l'UEHP – Union européenne de l'hospitalisation privé
- **M. Pascal GAREL**, directeur général de HOPE – European hospital and healthcare federation
- **P<sup>r</sup> Serge DUMONT**, professeur et directeur de recherche à la faculté des sciences sociales l'université de Laval à Québec

16H – 17H

### QUELS MODÈLES D'HAD À L'ÉTRANGER ?

- Pays-Bas (Groningen), **P<sup>r</sup> Sophia DE ROOIJ**, directrice de University Centre for Geriatric Medicine à l'Université médicale de Groningen, en charge du projet « Hospital at Home »
- Espagne (Valence), **D<sup>r</sup> Juan GALLUD**, membre de l'Agence de santé de Valence
- Australie (Melbourne), **D<sup>r</sup> Michael MONTALTO**, chef de l'unité Hospital in the Home au Royal Melbourne Hospital

17H – 18H

### QUELS SONT LES ENSEIGNEMENTS À RETENIR ?

- **Mme Anne-Marie ARMANTERAS DE SAXCÉ**, directrice générale de l'offre de soin
- **D<sup>r</sup> Jean-François THÉBAUT**, président de la commission évaluation économique et de santé publique, HAS – Haute autorité de santé
- **P<sup>r</sup> Lise ROCHAIX\***, présidente du conseil d'administration de l'Atih – Agence technique de l'information sur l'hospitalisation
- **D<sup>r</sup> Michel BALLEREAU**, président du comité stratégique santé et action sociale, Afnor – Association française de normalisation

18H – 18H30

### DISCOURS

**D<sup>r</sup> Élisabeth HUBERT**, présidente de la FNEHAD

18H30 – 19H

### CLÔTURE

**Mme Marisol TOURAINE**, ministre des Affaires sociales et de la Santé

19H – 21H

### COCKTAIL

\* SOUS RÉSERVE

# SALONS DE L'AVEYRON

17 RUE DE L'AUBRAC - 75012 PARIS



LIGNE 14  
COUR SAINT-ÉMILION



LIGNES 24 ET 64  
DIJON LACHAMBAUDIE



STATION N° 12031,  
N° 12033 ET N° 12110



PARKING VINCI PARK  
BERCY SAINT-ÉMILION



**Tarifs préférentiels avec Air France  
et KLM Global Meetings.**

Code identifiant à communiquer  
lors de la réservation : 29064AF

**Plus d'information :**  
[www.airfrancekim-globalmeetings.com](http://www.airfrancekim-globalmeetings.com)

## INSCRIPTIONS

INSCRIPTIONS SUR LE SITE  
DE LA FNEHAD, DU 21 SEPTEMBRE  
AU 25 NOVEMBRE INCLUS :

[WWW.FNEHAD.FR/JNVIP](http://WWW.FNEHAD.FR/JNVIP)

## POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

**FNEHAD**

40 rue du Fer à Moulin - 75005 Paris  
Tél. : 01 55 43 09 09 - Fax : 01 55 43 09 04  
[contact@fnehad.fr](mailto:contact@fnehad.fr)  
[www.fnehad.fr](http://www.fnehad.fr)  
@fnehad\_info

ORGANISÉES PAR :



PARTENARIAT PRINCIPAL :

